



Succession grand parent après décès d'un parent

Par **famillenombreuses**, le 17/02/2015 à 13:33

Bonjour,
Ma grand mère étant veuve est décédé en 2014 . Elle avait 4 enfants dont 3 sont décédés avant elle dont ma mère en 2008 .Qui va hériter de la part de ma mère : son mari (mon père) ou bien ses enfants ?
Merci .

Par **domat**, le 17/02/2015 à 13:48

bjr,
en cas de prédécès des parents, ce sont les enfants qui héritent par représentation de leurs parents décédés.
cdt

Par **famillenombreuses**, le 17/02/2015 à 13:49

Bjr,
Donc mon père n'héritera pas si je comprend bien .

Par **domat**, le 17/02/2015 à 17:13

vous avez tout compris.

Par **famillenombreuses**, le 17/02/2015 à 17:14

Merci